LEGION DEPARTEMENTALE DU TARN-ET-GARONNE
79e Légion
1815-1820

Louis XVIII ordonnait le licenciement de toute l'armée et les régiments d'infanterie disparaissaient pour faire place aux Légions Départementales, appelées du nom du département où elles avaient été organisées et dont elles recevaient les jeunes soldats appelés sous les drapeaux, réunis aux anciens soldats non encore libérés.

Les militaires provenant du 58e servirent à former les cadres d'une légion, qui, destinée d'abord à aller dans les Vosges devait porter le numéro 78 (le n° 79 devait être la Légion du Var et 80 celle du Vaucluse). Après bien des tâtonnements et des remaniements, nombreuses légions furent définitivement constituées et l'ancien 58e devient Légion de Tarn-et-Garonne, avec le n° 79. Ce fut la Légion du Tarn qui porta le n° 78 et celle du Var le n° 80.

La Légion de Tarn-et-Garonne était à 3 bataillons dont un de chasseurs ; le bataillon avait 8 compagnies, dont une grenadiers et une de voltigeurs, seul le bataillon de chasseurs ne comptait pas de compagnie d'élite.
Les compagnies dont le cadre en officiers, sous-officiers et caporaux était le même que ne nos jours, avaient des effectifs très faibles, 58 hommes à peine et 28 pour la compagnie de chasseurs.
La légion formait un total de 97 officiers et 1604 hommes de troupe.
Outre les bataillons à pied et les cadres de 3 compagnies de dépôt, la légion devait avoir :

1° une compagnie d'artillerie de 46 hommes, commandés par un capitaine en second et un lieutenant en second également, avec un cadre de sergents et de caporaux.
2° une compagnie d'éclaireurs à cheval, commandée par un lieutenant et un sous-lieutenant, avec un maréchal des logis chef, un maréchal des logis, un fourrier, 4 brigadiers et 36 éclaireurs.

A peine une ou deux légions, dites légions modèles, reçurent cette organisation, les autres et la 79e fut du nombre, restèrent de simples corps d'infanterie.

Formée le 1er décembre 1815 à Montauban par les comte **PREVOST de SAINT-CYR** qui en prenait quelques mois après le commandement, la légion de Tarn-et-Garonne était ramenée en 1818 à 2 bataillons dont un placé au chef lieu du département et dit bataillon de garnison. La musique et les sapeurs étaient supprimés.
Enfin, le 7 février 1819, la 79e légions se composait de 2 bataillons d'infanterie, sans bataillon de chasseurs.

Nouvelle composition de l'état-major de la 79e légion

Officiers :

Colonel	1
Lieutenant- colonel	1
Major	1
Chefs de bataillon	2

Adjudants majors	2
Trésorier	1
Officier d'habillement	1
Porte drapeau	1
Chirurgien major	1
Chirurgien aide-major	1
Total	12

Troupe

Adjudants		2
Tambour-major		1
Caporal-tambour		1
Chef	tailleur	1
	guêtrier	1
	cordonnier	1
	armurier	1
Total		8

Uniforme

Le gouvernement de la Restauration, en même temps qu'il bouleversait de fond en comble l'organisation de l'armée en modifiait totalement la tenue. Les légions recevaient de nouveau l'habit blanc dont les couleurs des plastrons, des parements et du collet, redevenaient pour chaque corps les marques distinctives. C'était un retour aux usages de l'ancienne monarchie.
L'habit blanc très court, avec revers, retroussis et gilet, rappelait l'habit Louis XIV ; le shako, toujours élevé, peut-être un peu plus encore que sous l'Empire, avait au contraire moins d'ornements et n'était surmonté que du pompon. Les guêtres blanches et longues, faisaient place en 1818 au pantalon tombant.
L'uniforme de la Légion du Tarn-et-Garonne dont les couleurs distinctives et le fond de l'habit n'étaient pas sans offrir une certaine analogie avec la tenue du régiment de Rouergue à la fin du règne de Louis XV.
Cette ressemblance n'était peut-être pas sans intention.

Les galons des sous-officiers étaient en or, ceux des caporaux blancs et les chevrons de tout grade semblable.

Drapeau

Le drapeau de la Légion était en soie blanche aussi que la cravate ; il était entouré de fleurs de lys en or et portant au centre la croix de la Légion d'honneur et de St-Louis, au bas d'une couronne de feuillage entourant le n° du corps.
La hampe était surmontée d'un fer de lance doré, au milieu duquel une fleur de lys était sculptée à jours.
La Légion de Tarn-et-Garonne, ne fut jamais appelée à faire campagne.
Ce ne fut d'ailleurs qu'après sa suppression qu'eurent lieu les trois expéditions d'Espagne, de Morée et d'Alger.

Légion départementale du Tarn et Garonne – extrait de l'historique du lieutenant Lemoine (manuscrit de 1890) – SHD 4 M 57.

Ancestramil